

1. Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

Nom du produit	Activeur pour Uréthane 2K	
Code du produit	483-03	Formule date: 2015-10-01
Utilisation prévue	Durcisseur pour usage professionnel	
Fournisseur	Axalta Coating Systems Canada Company 408 Fairall Street CA Ajax, ON L1S 1R6	
Fabricant	Axalta Coating Systems, LLC Applied Corporate Center 50 Applied Bank Boulevard, Suite 300 US Glen Mills, PA 19342	
Téléphone	Informations sur le produit	(800) 668-6945
	Urgence médicale	(855) 274-5698
	Urgence de transport	(800) 424-9300 (CHEMTREC)
Famille chimique	Aucune donnée disponible.	

2. Identification des dangers

Cette préparation est dangereuses selon les critères suivants du SGH

Classification SGH

Liquides inflammables	Catégorie 2
Corrosion et/ou irritation de la peau	Catégorie 2
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique	Catégorie 3

Endpoints which are "not classified", cannot be classified or are not applicable are not shown.

Étiquetage SGH

Symboles de danger



Mention d'avertissement: Avertissement

Déclarations sur les risques

- Liquide et vapeurs inflammables.
- Provoque une irritation cutanée.
- Peut provoquer une allergie cutanée.
- Provoque une sévère irritation des yeux.
- Peut irriter les voies respiratoires.
- Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
- Susceptible de provoquer le cancer.
- Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Déclarations sur la sécurité

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Éliminer le contenu/contenant conformément aux règlements locaux.
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Prendre des mesures pour prévenir les décharges électrostatiques.
 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
 Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

D'autres dangers qui ne résultent pas de la classification

Un mauvais usage intentionnel en concentrant délibérément le contenu et en l'inhalant peut être nocif ou fatal.

Les pourcentages du mélange qui suivent consistent en ingrédient(s) dont la toxicité aiguë est inconnue:

0 %

3. Composition/Information sur les composants

Mélange de résines synthétiques et de solvants

Composants

No. CAS	Nom Chimique	Concentration
98-56-6	P-chloro trifluorométhyl benzène	30 - 60%
28182-81-2	Résine de polyisocyanate aliphatique	15 - 40%
53880-05-0	Homopolymère de diisocyanate d'isophorone	5 - 10%
123-86-4	Acétate de n-butyle	1 - 5%
110-12-3	Méthylisoamylcétone	1 - 5%
1330-20-7	Xylène	1 - 5%
100-41-4	Éthylbenzène	0,5%

La plage de concentrations réelle est retenue en tant que secret industriel.
 Ingrédients non réglementés 0,1 - 1,0%

4. Premiers soins

Contact avec les yeux

Retirez les lentilles de contact. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau courante fraîche pendant au moins 15 minutes. Demander conseil à un médecin.

Contact avec la peau

Ne PAS utiliser de solvants ou de diluants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer ce contenant ou son étiquette. NE PAS faire vomir. Garder la personne tranquille.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**Inhalation**

Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Peut causer une dépression du système nerveux caractérisée par les symptômes progressifs suivants : maux de tête, étourdissements, nausées, démarche chancelante, confusion, perte de conscience. Des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux ont été associées à la surexposition répétée et prolongée aux solvants. L'exposition aux isocyanates peut causer une sensibilisation respiratoire. Cet effet peut être permanent. Les symptômes comprennent des réactions semblables à celles de l'asthme, telles qu'un essoufflement, une respiration sifflante, une toux ou une sensibilisation pulmonaire permanente. Cet effet peut être retardé de plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition répétée aux isocyanates peut causer une diminution de la fonction pulmonaire, laquelle peut être permanente. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou au brouillard de pulvérisation dégagés par ce produit.

Ingestion

Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux.

Contact avec la peau ou les yeux

Peut causer une irritation ou une brûlure oculaire. Le contact répété ou prolongé avec le liquide peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne et d'une dermatite. Le contact avec la peau peut causer une sensibilité cutanée.

Indication requise de soins médicaux et de traitement spécial immédiats, au besoin

Aucune donnée disponible sur le produit. Consulter les sections 3 et 11 pour connaître les composants dangereux trouvés dans le produit.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Mousse AFFF universelle, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre chimique d'extinction

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Produits de combustion dangereux

CO, CO₂, fumées et les oxydes de métaux lourds mentionnés dans la section «Composition/ renseignements sur les composants».

Risques d'incendie et d'explosion

Liquide inflammable. Le mélange de vapeurs et d'air s'enflammera en présence d'une source d'inflammation.

Équipement spécial de protection et méthodes de lutte contre les incendies

Une combinaison de protection intégrale ignifuge doit être portée au besoin. Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre les incendies s'écouler dans les égouts ou les canalisations du réseau public.

6. Mesures en cas de déversement accidentel

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement

Ventiler la zone. Éliminer les sources d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Ne soyez pas dans les yeux ou sur la peau Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive (TC-19C homologué par le NIOSH), des lunettes de protection, des gants et des vêtements de protection. Verser une solution liquide de décontamination sur le déversement et laisser reposer pendant au moins 10 minutes. Les solutions de décontamination types pour les matières contenant des isocyanates sont : 20 % d'agent tensio-actif (Tergitol TMN-10) et 80 % d'eau OU 0 - 10 % d'ammoniaque, 2 - 5 % de détergent et de l'eau pour compléter. Confiner le produit déversé, le ramasser avec une matière absorbante inerte De la pression peut se former dans les contenants. Ne pas sceller les contenants de déchets pendant 48 heures pour laisser le CO₂ s'évaporer. Après 48 heures, la substance peut être scellée et éliminée convenablement.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. En cas de contamination des cours d'eau, des lacs ou des conduites d'assainissement, informer les autorités compétentes conformément à la législation locale.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Observer les précautions sur l'étiquette. Tenir à l'écart des sources de chaleur, des étincelles, des flammes, des décharges d'électricité statique et des autres sources d'inflammation. LES VAPEURS PEUVENT S'ENFLAMMER EN EXPLOSANT. Refermer les contenants après chaque utilisation. Mettre les contenants à la terre lors du transvasement du produit. Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49 °C (120 °F). Si le produit est un revêtement : ne pas poncer, découper au chalumeau, braser ou souder le revêtement sec sans porter un respirateur-épurateur d'air muni d'un filtre à particules homologué par le NIOSH et des gants ou sans ventilation suffisante. Les activités produisant de la matière fine (poussière) peuvent créer des nuages de poussières combustibles. Éviter la formation de dépôts importants de matière pouvant se retrouver en suspension dans l'air et former des nuages de poussières combustibles. Nettoyer l'accumulation de particules fines de matière en balayant délicatement ou en passant l'aspirateur, conformément aux meilleures pratiques. Ne pas avoir recours à des méthodes de nettoyage (p. ex., air comprimé) pouvant générer des nuages de poussière potentiellement combustibles. Lors de la cuisson à des températures supérieures à 400 °C, de petites quantités de fluorure d'hydrogène peuvent se dégager; ces quantités augmentent avec la température. Les vapeurs de fluorure d'hydrogène sont très toxiques et causent une irritation de la peau et des yeux. À plus de 430 °C, une réaction explosive peut se produire si du fluorocarbonate finement divisé entre en contact avec de la poussière de métal (aluminium ou magnésium). Des opérations telles que le broyage, le polissage ou le grenailage peuvent produire de tels mélanges. Éviter toute accumulation de poussières des mélanges de fluorocarbones et de métal.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et elles peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air et brûleront en présence d'une source d'inflammation. Conserver toujours dans des récipients faits du même matériau que celui d'origine. Ne jamais vider le contenant en y appliquant une pression : le contenant n'est pas un récipient sous pression. L'accumulation de chiffons contaminés peut entraîner une combustion spontanée. De bonnes normes d'entretien et l'élimination régulière, sécuritaire, des déchets minimiseront les risques de combustion spontanée et d'autres dangers d'incendie.

Entreposage

Exigences concernant les aires d'entreposage et les conteneurs

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à l'abri des sources de chaleur, des sources d'allumage et des rayons directs du soleil. Défense de fumer. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Précautions pour l'entreposage en commun

Entreposer séparément des agents oxydants, des alcalins forts, des matières fortement acides, des amines, des alcools et de l'eau. Il faut prendre des précautions pour prévenir toute exposition à l'humidité atmosphérique ou à l'eau. La formation de CO₂ dans les récipients fermés entraîne une surpression et donc un risque d'éclatement.

Autres remarques concernant les conditions d'entreposage

Il faut prendre des précautions pour prévenir toute exposition à l'humidité atmosphérique ou à l'eau. L'air humide et/ou l'eau produira du bioxyde de carbone qui mettra sous pression le récipient. Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles techniques et pratiques de travail

Veiller à une ventilation adéquate.

Limites nationales d'exposition professionnelle

No. CAS	Nom Chimique	Source	Durée	Type	Valeur	Note
123-86-4	Acétate de n-butyle	ACGIH	15 min	STEL	200 ppm	
		ACGIH	8 h	TWA	150 ppm	
		OSHA	8 h	TWA	150 ppm	
110-12-3	Méthylisoamylcétone	ACGIH	8 h	TWA	20 ppm	
1330-20-7	Xylène	ACGIH	15 min	STEL	150 ppm	
		ACGIH	8 h	TWA	100 ppm	
		OSHA	8 h	TWA	100 ppm	
100-41-4	Éthylbenzène	ACGIH	8 h	TWA	20 ppm	
		OSHA	8 h	TWA	100 ppm	

Glossary

CEIL	Ceiling exposure limit
STEL	limite d'exposition de courte durée
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
TWAE	Time-Weighted Average

Équipement de protection

Un équipement de protection individuelle doit être porté pour éviter le contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements.

Protection respiratoire

Ne pas inhaler les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Porter un respirateur à adduction d'air à pression positive (TC-19C homologué par le NIOSH) lors du mélange de l'actif avec la peinture, pendant l'application et jusqu'à ce que le local de travail soit exempt des vapeurs et du brouillard de pulvérisation. Suivre le mode d'emploi du fabricant du respirateur. Ne laisser entrer personne sans protection dans la zone de peinture. Consulter les directives indiquées sur l'étiquette du durcisseur/actif pour obtenir de plus amples renseignements. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou aux retombées de pulvérisation dégagées par ce produit s'il est mélangé avec des activateurs/durcisseurs aux isocyanates.

Protection des yeux

Souhaitable pour toutes les applications industrielles. Des lunettes monococques sont préférables pour éviter l'irritation des yeux. Si toutefois seules des lunettes de protection sont utilisées, les munir d'écrans antiéclaboussures ou d'écrans latéraux.

Protection de la peau et du corps

On recommande de porter des gants ou une combinaison de néoprène.

Mesures d'hygiène

Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon ou utiliser un produit reconnu pour le nettoyage de la peau. Ne PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Forme: liquide **Couleur:** clair

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

483-03 v15.0
kn/CA



Point d'éclair	38 °C	
Limite inférieure d'inflammabilité	0,9 %	
Limite supérieure d'inflammabilité	10,5 %	
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther	
Pression de vapeur du solvant principal	4,5 hPa	
Solubilité du solvant dans l'eau	néant	
Densité de vapeur du solvant principal (Air = 1)	6,24	
Intervalle d'ébullition approx.	126 °C	
Intervalle de congélation approx.	-36 – -24 °C	
Poids d'ungallon (lb/gal.)	10,05	
Densité relative	1,20	
Pourcentage de matières volatiles, au volume	58,27%	
Pourcentage de matières volatiles, au poids	59,85%	
Pourcentage de matières solides, au volume	41,73%	
Pourcentage de matières solides, au poids	40,15%	
pH (systèmes hydrodiluable seulement)	Sans objet	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Donnée non disponible	
Température d'inflammabilité	415 °C	DIN 51794
Température de décomposition	Sans objet	
Viscosité (23 °C)	Sans objet	ISO 2431-1993

10. Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable

Conditions à éviter

Stable dans les conditions d'entreposage et de manipulation recommandées (voir section 7).

Matières à éviter

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matériaux fortement des acides alcalins. Les amines et alcools provoquent des réactions exothermiques. Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dégage du dioxyde de carbone. La formation de CO₂ dans les récipients fermés entraîne une surpression et donc un risque d'éclatement.

Produits de décomposition dangereux

L'exposition à des températures élevées peut entraîner la formation de produits de décomposition dangereux, dont le monoxyde et le dioxyde de carbone, de la fumée, des oxydes d'azote, ainsi que du cyanure d'hydrogène, des amines, des alcools et de l'eau. En cas d'incendie, il peut se former du monoxyde de carbone, des hydrocarbures fluorés, du fluorure d'hydrogène et des oxydes d'azote.

Polymérisation dangereuse

Aucun risque de polymérisation.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Les vapeurs de solvants dans l'air peuvent exploser si les précautions nécessaires de mise à la terre et de mise à la masse ne sont pas prises pendant le transfert du produit.

Sensibilité aux chocs mécaniques

Aucune connue

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Peut causer une irritation du nez et de la gorge. Peut causer une dépression du système nerveux caractérisée par les symptômes progressifs suivants : maux de tête, étourdissements, nausées, démarche chancelante, confusion, perte de conscience. Des lésions permanentes au cerveau et au système nerveux ont été associées à la surexposition répétée et prolongée aux solvants. Les vapeurs provenant de la décomposition thermique des polymères fluorés peuvent provoquer chez les humains une fièvre des polymères accompagnée de symptômes similaires à ceux de la grippe, particulièrement chez les individus ayant fumé du tabac contaminé. L'exposition aux isocyanates peut causer une sensibilisation respiratoire. Cet effet peut être permanent. Les symptômes comprennent des réactions semblables à celles de l'asthme, telles qu'un essoufflement, une respiration sifflante, une toux ou une sensibilisation pulmonaire permanente. Cet effet peut être retardé de plusieurs heures après l'exposition. Une surexposition répétée aux isocyanates peut causer une diminution de la fonction pulmonaire, laquelle peut être permanente. Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire ou de troubles respiratoires ou ayant déjà eu une réaction aux isocyanates ne doivent pas être exposées aux vapeurs ou au brouillard de pulvérisation dégagés par ce produit.

Ingestion

Peut entraîner des troubles gastro-intestinaux.

Contact avec la peau ou les yeux

Peut causer une irritation ou une brûlure oculaire. Le contact répété ou prolongé avec le liquide peut causer une irritation cutanée accompagnée d'une gêne et d'une dermatite.

Effets différés et immédiats et effets chronique découlant d'une exposition à court et à long terme :**Toxicité aiguë par voie orale**

non dangereux

Toxicité cutanée aiguë

non dangereux

Toxicité aiguë par inhalation

non dangereux

% de composition inconnue: 0 %

Corrosion et/ou irritation de la peau

P-chloro trifluorométhyl benzène	Catégorie 2
Acétate de n-butyle	Catégorie 3
Méthylisoamylcétone	Catégorie 3
Xylène	Catégorie 2
Éthylbenzène	Catégorie 2

Lésion/irritation grave des yeux

P-chloro trifluorométhyl benzène	Catégorie 2A
Méthylisoamylcétone	Catégorie 2A
Xylène	Catégorie 2A

Sensibilisation des voies respiratoires

Non classé selon les critères du SGH

Sensibilisation de la peau

Résine de polyisocyanate aliphatique	Catégorie 1
Homopolymère de diisocyanate d'isophorone	Catégorie 1B

Mutagénicité de la cellule germinale

Non classé selon les critères du SGH

Cancérogénicité

Éthylbenzène Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction

Méthylisoamylcétone Catégorie 2

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

- **Inhalation**

Appareil respiratoire Résine de polyisocyanate aliphatique

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Non classé selon les critères du SGH

Toxicité par aspiration

Non classé selon les critères du SGH

Mesures numériques de toxicité (toxicité aiguë estimative, etc.)

Pas d'information disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

En raison des propriétés des composants d'isocyanate et compte tenu des données toxicologiques de produits semblables, il s'applique ce qui suit : Ce produit peut provoquer une irritation aiguë et(ou) une sensibilisation des voies respiratoires menant à un état asthmatique, une respiration sifflante et une oppression thoracique. Les personnes sensibilisées peuvent par la suite afficher des symptômes d'asthme lorsqu'elles sont exposées à des concentrations bien inférieures à limite d'exposition. Une inhalation répétée peut provoquer des pathologies durables des voies respiratoires. L'exposition aux concentrations de vapeurs de solvants des composants au-delà des limites d'exposition établies peut entraîner à des effets nocifs pour la santé, comme une irritation des muqueuses et du système respiratoire, et un effet indésirable sur les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, somnolence, fatigue, faiblesse musculaire et dans les cas extrêmes, évanouissement. Les solvants peuvent provoquer certains des effets indiqués ici par résorption cutanée. Les contacts répétés ou prolongés avec le produit peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi une dermatite non allergique de contact et l'absorption dans la peau. Des projections de liquide dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles. Des composants du produit peuvent être absorbés dans l'organisme par pénétration à travers la peau.

12. Informations écologiques

Aucune donnée sur le produit lui-même n'est disponible. Il faut éviter de déverser le produit dans les égouts ou les cours d'eau.

13. Considérations relatives à l'élimination

Classification des déchets – réglementation provinciale

Consulter les réglementations provinciales et municipales appropriées sur l'élimination des déchets pour connaître les bonnes classifications.

Méthodes d'élimination

Prendre les mesures nécessaires pour éviter de contaminer les nappes d'eau souterraines. Incinérer ou éliminer les déchets conformément aux exigences fédérales, des états, provinciales et municipales.

14. Informations relatives au transport

Réglementations pour le transport international

IMDG (Transport maritime)

No. UN: 1263

Désignation officielle de transport: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ483-03 v15.0
kn/CA

Classe de danger: 3
 Classe de danger secondaire: Sans objet
 Groupe d'emballage: III
 Polluant marin: oui [P-chloro trifluorométhyl benzène]

ICAO/IATA (Transport aérien)

No. UN: 1263
 Désignation officielle de transport: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Classe de danger: 3
 Classe de danger secondaire: Sans objet
 Groupe d'emballage: III

TDG

No. UN: 1263
 Désignation officielle de transport: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Classe de danger: 3
 Classe de danger secondaire: Sans objet
 Groupe d'emballage: III

Points nécessitant une attention particulière pour le transport

Confirmer l'absence de bris, de corrosion ou de fuite du contenant avant l'expédition. S'assurer de prévenir les dommages à la cargaison en la chargeant de façon à éviter son affalement, sa chute ou son effondrement. Expédier dans des contenants appropriés portant la mention de leur contenu, conformément aux status et règlements pertinents.

15. Informations réglementaires**Rapport d'inventaire TSCA**

Conforme aux exigences du TSCA applicables aux substances chimiques utilisées à des fins commerciales.

Liste intérieure des substance (LIS)

Tous les ingrédients de ce mélange sont inscrits dans la Liste intérieure des substances (LIS).

Réactivité photochimique

Ne réagit pas par influences photochimiques

Informations réglementaires

No. CAS	Ingrédient	EPCRA					CERCLA RQ(lbs)	CAA HAP
		302	TPQ	RQ	311/312	313		
98-56-6	P-chloro trifluorométhyl benzène	N	NR	NR	C,F,P	N	NR	N
28182-81-2	Résine de polyisocyanate aliphatique	N	NR	NR	A,C,R	N	NR	N
53880-05-0	Homopolymère de diisocyanate d'isophorone	N	NR	NR	A,C,F	N	NR	N
123-86-4	Acétate de n-butyle	N	NR	NR	A,C,F	N	NR	N
110-12-3	Méthylisoamylcétone	N	NR	NR	C	N	NR	N
1330-20-7	Xylène	N	NR	NR	A,C,F	Y	100	Y
100-41-4	Éthylbenzène	N	NR	NR	A,C,F	Y	1 000	Y

Légende:

EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-know Act (Loi sur les plans d'urgence et le droit à l'information du public) (règlement SARA, Titre III)
302	Matières extrêmement dangereuses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

483-03 v15.0
kn/CA



Catégories 311/312	I = Danger d'incendie R = Danger de réactivité P = Danger lié à la pression	A = Danger aigu C = Danger chronique
313 renseignements	Renseignements, section 313: Avis au fournisseur - Les produits chimiques énumérés ci-dessus comportant un "Y" dans la colonne 313 doivent être déclarés conformément à la section 313 de l'EPCRA de 1986 et à la section 40 CFR 372.	
CERCLA PAD	Comprehensive Emergency Response, Compensation and Liability Act of 1980. Inscrit comme polluant atmosphérique dangereux en vertu de la Loi sur la qualité de l'air.	
QPS	Quantité de planification du seuil	
QD	Quantité à déclarer	
ND	non disponible	
NR	non réglementé	

16. Autres informations

Cote HMIS S: 2 I: 3 R: 1

Glossaire des termes:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH).
CIRC	Centre international de Recherche sur le Cancer.
NTP	National Toxicology Program (NTP).
LEP	Les limites d'exposition professionnelle
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (OSHA).
STEL	limite d'exposition de courte durée
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
PNOR	Particules non réglementées ailleurs
PNOC	Particules non classées ailleurs

REMARQUE : La liste des termes du glossaire (ci-dessus) peut être modifiée.

Avis de Systèmes de revêtements Axalta :

Le document reflète les renseignements fournis à Systèmes de revêtements Axalta par ses fournisseurs. Les renseignements sont, au mieux de nos connaissances, exacts, mais ils pourront changer au fur et à mesure que Systèmes de revêtements Axalta recevra de nouvelles données. Les personnes qui reçoivent ces renseignements doivent elles-mêmes en déterminer la pertinence pour l'usage qu'elles prévoient en faire avant d'utiliser cette matière.

Les renseignements de cette fiche de données de sécurité se rapportent uniquement à la matière particulière désignée aux présentes et ne concernent pas son utilisation combinée avec toute autre matière ni son utilisation dans un procédé quelconque.

FDS préparée par: Affaires réglementaires, Systèmes de revêtements Axalta

Version du rapport

Version	Changements
15.0	15, 16

Date de révision: 2019-08-28

(800) 668-6945
nasonfinishes.ca

axalta.ca